

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1499)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE534

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 26

A la première phrase de l'alinéa 58, après le mot:

"solidarité",

insérer les mots:

", dont les noms ont été notifiés par le notaire".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.